

Singapour
Suède
Suisse
Suriname
Tchécoslovaquie³
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Union des Républiques socialistes
soviétiques³
Yémen, République arabe du
Yougoslavie
Zambie

NOTES:

¹Applicable au Land de Berlin²Extension à: Guam, îles Midway, Wake et Johnston, îles Vierges, Porto Rico, Samoa américaines, territoire sous tutelle des îles du Pacifique et zone du canal de Panama³Avec une déclaration⁴Avec une réserve⁵Extension aux Antilles néerlandaises et Aruba⁶Extension à Hong Kong

Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale

Faites à Monaco le 3 mai 1967

En vigueur pour le Canada le 22 septembre 1970

RTC 1970/24

PARTIES:

Afrique du Sud
Allemagne, République fédérale d'
Argentine
Australie
Belgique
Brésil
Canada
Chili
Chine
Corée, République de
Cuba
Danemark
Égypte
Équateur
Espagne
États-Unis
Fidji
Finlande
France
Grèce
Guatemala
Inde
Indonésie
Iran
Islande
Italie
Japon
Malaisie
Monaco
Nigéria
Norvège

Nouvelle-Zélande
Pakistan
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
République arabe syrienne
République démocratique allemande
République dominicaine
Royaume-Uni
Singapour
Sri Lanka
Suède
Suriname
Thaïlande
Trinité-et-Tobago
Turquie
Union des Républiques socialistes
soviétiques²
Uruguay
Venezuela
Yougoslavie
Zaire

NOTES:

¹Applicable au Land de Berlin²Avec une réserve

NAVIGATION — LIGNES DE CHARGE

Convention internationale sur les lignes de charge (avec Annexes et Protocole final)

Faites à Londres le 5 juillet 1930

En vigueur pour le Canada le 1er janvier 1933

RTC 1932/5

Modification de l'Annexe II, le 23 août 1938 (RTSN 193/271)

Remplacée partiellement par la Convention internationale sur les lignes de charge faite à Londres le 5 avril 1966

PARTIES:

Algérie
Allemagne, République fédérale d'
Belgique
Bénin
Birmanie
Bulgarie
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Congo
Costa Rica
Cuba
Équateur
France
Ghana

Grèce
Haïti
Honduras
Hong Kong
Indonésie
Iran
Irlande
Italie
Kampuchea démocratique
Liban
Libéria
Madagascar
Malaisie
Mauritanie
Mexique
Nicaragua
Nigéria
Pérou
Portugal
République centrafricaine
République démocratique allemande
République dominicaine
Roumanie
Royaume-Uni
Samoa-Occidental
Sénégal
Thaïlande
Union des Républiques socialistes
soviétiques
Uruguay
Venezuela
Viet Nam
Yougoslavie

Convention internationale sur les lignes de charge

Faites à Londres le 5 avril 1966

En vigueur pour le Canada le 14 avril 1970

RTNU 640/133

PARTIES:

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne, République fédérale d'¹
Arabie saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Belgique
Bénin
Brésil
Bulgarie
Canada
Cap-Vert
Chili
Chine²
Chypre
Congo
Corée, République de
Côte d'Ivoire